



ADOPTÉ

Rapport du Comité des désignations

Le Comité central a approuvé les recommandations suivantes formulées par le Comité des désignations:

1. Statuts des Commissions CME, CEAI, EFO et Echos (GEN 09)

1.1. Que le Comité central approuve les statuts de la Commission de mission et d'évangélisation tels qu'ils figurent dans le document GEN 09 rév., point I.

Approuvé par consensus

1.2. Que le Comité central approuve la note explicative à annexer aux statuts de la Commission des Eglises pour les affaires internationales telle qu'elle figure dans le document GEN 09 rév., point II.

Approuvé par consensus

1.3. Que le Comité central approuve les nouveaux statuts de la Commission pour l'éducation et la formation œcuménique tels qu'ils figurent dans le document GEN 09 rév., point III.

Approuvé par consensus

1.4. Que le Comité central donne le nom de "Echos – Commission des jeunes du mouvement œcuménique" au "comité des jeunes" établi par lui après la Neuvième Assemblée.

Approuvé par consensus

1.5. Que le Comité central approuve les statuts de "Echos – Commission des jeunes du mouvement œcuménique" tels qu'ils figurent dans le document GEN 09 rév., point IV.

Approuvé par consensus

2. Groupe de travail sur la gouvernance, la transparence et le personnel (GEN 10)

2.1. Que le Comité central prenne acte du rapport du Groupe de travail sur la gouvernance, la transparence et le personnel (GEN 10) et remercie chaleureusement les membres du Groupe de leur travail.

2.2. Que le Comité central encourage le groupe chargé de poursuivre l'examen de la gouvernance à continuer à travailler dans l'esprit du processus CVC, selon lequel le COE, en tant qu'organisation, est une communauté d'Eglises et un instrument destiné à consolider le mouvement œcuménique et son profil institutionnel (CVC 3.13).

Approuvé par consensus

Comité de vérification

2.3. Que le Comité central prenne acte du mandat révisé du Comité de vérification tel qu'il est décrit dans le document GEN 10, annexe 4 rev., et charge le secrétaire général d'entamer un processus de consultation avec le Comité de vérification actuel, conjointement avec le Groupe de suivi sur la gouvernance, afin de finaliser le mandat par un rapport soumis à examen et décision, et par la désignation du Comité de vérification lors du Comité exécutif de février 2010.

Le mandat final devra comprendre les points suivants:

- le Comité central nommera le Comité de vérification;
- le Comité de vérification rendra des compte directement au Comité exécutif et remettra les rapports au Comité central;
- le Comité de vérification sera composé de quatre à six membres, parmi lesquels deux ou trois seront des membres du Comité exécutif qui ne sont pas déjà membres des Comités des finances, du personnel ou d'autres Comités ou groupes restreints, et deux ou trois membres externes spécialistes de ces domaines.

Le Comité central délèguera au prochain Comité exécutif la désignation du Comité de vérification.

Approuvé par consensus

Comité du personnel

2.4. Que le Comité central

- 2.4.1. crée un Comité du personnel dont le mandat figure dans le document GEN 10, annexe 5 révisée;
- 2.4.2. à cette occasion, délègue au Comité exécutif la tâche de désigner les membres du Comité du personnel lors de sa prochaine session en 2010.

2.5. Que le Comité central demande au nouveau secrétaire général de fournir rapidement un rapport au Comité exécutif sur la manière d'assurer la gestion efficace des opérations basées à Genève.

2.6. Que le Comité central encourage les membres et le personnel à poursuivre la réflexion sur la manière dont il conviendrait d'organiser les réunions (y compris l'ordre du jour et les structures), la communication et le partage de l'information de façon à assurer la cohérence des activités du COE et de l'ensemble du mouvement œcuménique.

2.7. Que le Comité central encourage l'amélioration de la planification intégrée (coordination des programmes, des ressources humaines et de la planification financière).

Approuvé par consensus

Recommandations à moyen et à long terme

2.8. Que le Comité central reconnaisse les possibilités mises en évidence par le *Groupe de travail sur la gouvernance, la transparence et le personnel* concernant la forme future des structures de gouvernance.

2.9. Que le Comité central soit d'accord pour que le *Groupe de travail sur la gouvernance, la transparence et le personnel* poursuive son travail jusqu'à la session du Comité exécutif de février 2010, lors de laquelle le Comité exécutif désignera un groupe de suivi sur la gouvernance. Ce groupe comprendra quelques membres du Groupe de travail, ainsi qu'une large représentation du Comité central. Pour le reste, le Comité des désignations recommande les dispositions suivantes:

- 2.9.1. consulter les Eglises à propos de la forme future des structures de gouvernance, et les partenaires à propos du programme, comme mentionné dans les paragraphes 8.1 à 8.9 du document GEN 10;

- 2.9.2. continuer à réfléchir sur les rôles des présidents du COE, des réunions du Bureau (président, vice-présidents, secrétaire général), et du personnel;
- 2.9.3. s'interroger sur le meilleur usage possible des ressources financières disponibles et intensifier les efforts de mobilisation des fonds;
- 2.9.4. réviser la Constitution et le Règlement
 - a) à la suite du travail du groupe chargé de poursuivre l'examen de la gouvernance;
 - b) prévoir que lors de la prochaine réunion du Comité central en 2011, on confiera la révision constitutionnelle à un comité d'examen des directives;
 - c) prévoir que le Comité central, lors de sa prochaine réunion en 2011, nommera un comité constitutionnel qui lui présentera un rapport dans le cadre de sa session de 2012;
- 2.9.5. évaluer les rôles, fonctions et mandats des comités, commissions, groupes consultatifs et groupes de référence de manière à renforcer l'intégration et la collaboration;
- 2.9.6. soumettre des recommandations au Comité exécutif afin qu'il prenne des mesures appropriées dès que possible lors d'une prochaine réunion.

Approuvé par consensus

3. Membres des organes directeurs et des groupes consultatifs (GEN/NOM 02)

- 3.1. Que les changements suivants dans la composition du Comité central soient adoptés:
 - 3.1.1. le pasteur Bao Jiayan, secrétaire général associé du Conseil chrétien de Chine, en remplacement de Mme Chen Meilin
 - 3.1.2. M. Agedew Redie, Eglise orthodoxe Tewahedo d'Ethiopie, en remplacement de M. Nigussu Legesse
 - 3.1.3. le pasteur Kjetil Aano, vice-président du Conseil des relations œcuméniques et internationales de l'Eglise de Norvège, en remplacement de la pasteure Ingrid Vad Nilsen
 - 3.1.4. le pasteur Idosa Wakseyoum Negeri, président de l'Eglise évangélique éthiopienne Mekane Yesus, en remplacement du pasteur Iteffa Gobena Molte;

Approuvé par consensus

- 3.2. que le changement suivant dans la composition du Comité permanent soit adopté:
 - 3.2.1. M. Agedew Redie, Eglise orthodoxe Tewahedo d'Ethiopie, en remplacement de M. Nigussu Legesse

Approuvé par consensus

Comité de planification de l'Assemblée

- 3.3. qu'un Comité de planification de l'Assemblée soit créé, composé de 18 (dix-huit) membres du Comité central du COE et de 8 (huit) représentant(e)s d'organisations œcuméniques, d'un(e) représentant(e) chacun d'ECHOS (président), d'EDAN, et des populations autochtones, ainsi que du président du comité local de planification chargé de l'accueil de la 10^e Assemblée, chacun(e) ayant le droit de prendre la parole et de participer à la prise de décision.

Approuvé par consensus

- 3.4. que la désignation des personnes suivantes au Comité de planification de l'Assemblée soit approuvée:

- le pasteur Moiserale Prince Dibeela, *Eglise congrégationaliste unie d'Afrique australe*

- M. Itayi Ndunzo, *Eglise méthodiste du Zimbabwe*
- Mme Hae-Sun Jung, *Eglise méthodiste coréenne*
- Mme Alison Jane Preston, *Eglise anglicane d'Australie* (ancienne membre du CDA)
- l'évêque Isaac Mar Philoxenos, *Eglise syrienne Mar Thomas de Malabar* (ancien membre du CDA)
- la pasteure Heike Bosien, *Eglise évangélique d'Allemagne (Wurtemberg)* (ancienne membre du CDA)
- le pasteur Aaro Rytönen, *Eglise évangélique luthérienne de Finlande*
- le pasteur Paul Gardner, *Eglise morave de la Jamaïque* (ancien membre du CDA)
- Mme Evelyn Parker, *Eglise chrétienne méthodiste épiscopale*
- le pasteur Sanele Lavatai, *Eglise méthodiste du Samoa*
- le pasteur Carlos Duarte, *Eglise évangélique du Rio de la Plata*
- S.E. le métropolitain Gennadios de Sassima, *Patriarcat œcuménique* (ancien membre du CDA)
- Mme Outi Vasko, *Eglise orthodoxe de Finlande* (ancienne membre du CDA)
- S.E. le métropolitain Nifon de Targoviste, *Eglise orthodoxe de Roumanie*
- Mme Margarita Nelyubova, *Eglise orthodoxe russe (Patriarcat de Moscou)*
- M. Audeh B. Quawas, *Patriarcat orthodoxe grec de Jérusalem*
- S.E. le métropolitain Mor Eustathius Matta Roham, *Patriarcat orthodoxe syrien d'Antioche et de tout l'Orient*
- l'archevêque Vicken Aykazian, *Eglise apostolique arménienne (Saint-Siège d'Etchmiadzin)*

Approuvé par consensus

3.5. qu'il soit demandé au secrétaire général d'inviter les organisations œcuméniques partenaires à proposer des représentants au Comité de planification de l'Assemblée (1 CCM, 1 OOR, 2 partenaires spécialisés, 1 CNE, 1 OOI, 1 CCR, 1 pentecôtiste), en exigeant que ces représentants proposés soient des hommes et des femmes.

Approuvé¹

3.6. Que la désignation du président du Comité de planification de l'Assemblée soit soumise au Comité exécutif.

Approuvé par consensus

Autres désignations

3.7. Que les désignations suivantes à la Commission Echos soient approuvées:

- 3.7.1. Mme Diana Fernandes dos Santos en tant que présidente de la Commission Echos
- 3.7.2. Mme Iyabo Oyekola en tant que vice-présidente d'Echos.

Approuvé par consensus

3.8. Que les changements suivants dans la composition de la Commission Echos soient approuvés:

- 3.8.1. Mme Irena D'Aloisio (Fédération mondiale de la jeunesse orthodoxe Syndesmos) en remplacement de M. Ionut Tudorie (Eglise orthodoxe de Roumanie)
- 3.8.2. Mme Sepiuta Camellia Hala'api'api (Eglise anglicane d'Aotearoa/Nouvelle-Zélande et de Polynésie, Fiji) en remplacement de Mme Tasmania Afereti (méthodiste, Samoa)
- 3.8.3. M. Ho Yan Au (Eglise baptiste de Pui Ching Road, Hong Kong) en remplacement de M. Keelan Downtown (pentecôtiste, Etats-Unis)
- 3.8.4. M. Victor Liza Jaramillo (Eglise méthodiste du Pérou) en remplacement de M. Davis Cela Heffel (luthérien, Argentine)
- 3.8.5. M. E. Timotheus Kamaboakai (YMCA, Liberia) en remplacement de Mme Sophia Gergis (YMCA, Egypte);

¹ L'archevêque Aristarchos a fait part du désaccord de son Eglise concernant cette résolution, au motif que son Eglise désapprouve l'invitation faite aux pentecôtistes d'être représentés au sein du Comité de planification de l'Assemblée

Approuvé par consensus

3.9. que le Comité exécutif, d'entente avec les Eglises membres du Moyen-Orient et la Commission Echos, soit chargé de remplacer Mme Monica Coll (presbytérienne, Cuba) par une personne jeune du Moyen-Orient;

Approuvé par consensus

3.10. que le père Vineeth Koshy (Eglise orthodoxe syrienne de Malankara) soit nommé au Comité de continuation sur l'œcuménisme au 21^e siècle;

Approuvé par consensus

3.11. que la délégation du COE au Centenaire d'Edimbourg comprenne les personnes suivantes:

Mme Anastasia Vassiliadou, Grèce, Mme Clara Mínoo Muthuka, Kenya, Mme Megan O'Callaghan, Nouvelle-Zélande, Mme Nayiri Baljian, Eglise apostolique arménienne, Etats-Unis (tous actuellement membres jeunes de la CME) ainsi que M. Jec Borlado, Philippines (Echos) et Mme Adele Djomo Ngomedje, Cameroun/R.-U.), ancienne stagiaire de la CME (actuellement membres du Comité de référence des jeunes pour Edimbourg 2010);

Approuvé par consensus

3.12. qu'en cas de vacance, les Eglises qui proposent des changements dans la composition des organes directeurs et consultatifs fournissent une explication lorsque les équilibres ne sont pas respectés.

Approuvé par consensus**4. Rapport sur les questions de personnel**

Que les personnes responsables des désignations du personnel accordent toute l'attention nécessaire aux équilibres entre régions, entre confessions et entre genres, en particulier à la présence de femmes à tous les niveaux des groupes d'encadrement du personnel.

Approuvé par consensus